

Maison des étudiants de la francophonie : candidatez pour un logement !

L'Agence Universitaire de la Francophonie en partenariat avec la Cité Internationale Universitaire de Paris, lance pour la 4^{ème} année consécutive, un Appel à candidatures pour le logement des étudiants et chercheurs de l'espace universitaire francophone. 150 studios modernes et entièrement équipés seront mis à disposition à la Maison des étudiants de la francophonie, en région Ile-de-France pour une durée de 6 à 10 mois maximum. Date limite de candidature 18 juin 2023.

Qui peut candidater ?

- Étudiants et chercheurs des établissements membres de l'AUF (hors France)

Quels sont les critères d'éligibilité ?

Pour les étudiants :

- Être inscrit pour 2023-2024 en master ou en doctorat au sein d'un établissement d'enseignement supérieur (hors France), [membre de l'AUF](#), situé en **Ile-de-France (région parisienne)**, pour une formation dispensée en français (établissement d'accueil) ;
Être diplômé d'un établissement universitaire, [membre de l'AUF](#), en priorité, d'un pays à faibles revenus, selon le [classement de la Banque Mondiale](#).

Pour les chercheurs :

- Si le candidat est chercheur, il doit être en mobilité post-doctorale d'un établissement d'enseignement supérieur (hors France), [membre de l'AUF](#), (en priorité d'un pays à faibles revenus selon le classement de la Banque Mondiale) vers un établissement en Ile-de-France (région parisienne), également, membre de l'AUF.

NB : Dans le cadre du « Plan AUF Spécial Ukraine », les dossiers de candidatures d'étudiants inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur ukrainien, [membre de l'AUF](#), auront la priorité

Quels critères de sélection ?

Les dossiers de candidature seront examinés par une commission mixte d'attribution AUF/CIUP qui se réunira à la fin du mois de juin 2023. Les critères suivants seront évalués :

- La qualité scientifique du dossier et du parcours du candidat ;
- La priorité aux candidats issus de pays à faibles revenus, selon le [classement de la Banque Mondiale](#)
- À candidature égale, préférence à une candidature féminine.

Quels documents pour votre candidature ?

Pour les étudiants inscrits en master (M1 ou M2) ou en doctorat inscrits, ou pré-inscrits pour l'année universitaire 2023-2024 en Ile de France :

- Justificatif d'inscription, de pré-inscription ou d'admission pour l'année universitaire 2023-2024 dans un établissement d'enseignement supérieur, [membre de l'AUF](#), situé en Ile-de-France (région parisienne), (établissement d'accueil) ;
- Curriculum vitae ;
- Copie du diplôme obtenu dans **l'établissement d'origine hors de France** ;
- Copie du dernier diplôme obtenu ;
- Copie du passeport ;
- Notes obtenues aux derniers examens ou concours ;

Les doctorants doivent en plus fournir :

- Attestation d'accord du Directeur de thèse ;
- Titre et description du sujet de thèse (2 pages maximum).

Pour les doctorants en mobilité doctorale ou chercheurs en mobilité post-doctorale :

- Attestation d'accord de l'établissement d'accueil, [membre de l'AUF](#), situé en Ile-de-France ;
- Curriculum vitae ;
- Copie du diplôme obtenu dans l'**établissement d'origine hors de France** ;
- Copie du dernier diplôme obtenu ;
- Copie du passeport ;
- Description du sujet de recherche durant la mobilité ;
- Attestation d'accord du responsable administratif dans l'établissement d'enseignement supérieur, [membre de l'AUF](#), *en priorité d'un pays à faibles revenus selon le [classement de la Banque Mondiale](#)* ;

Les doctorants en mobilité doivent en plus fournir :

- Notes obtenues aux derniers examens ou concours ;
- Justificatif d'inscription, pour l'année universitaire 2023-2024, dans l'établissement d'enseignement supérieur, [membre de l'AUF](#), *en priorité d'un pays à faibles revenus selon le [classement de la Banque Mondiale](#)*
- Titre et description du sujet de thèse (2 pages maximum).

Quelles sont les adresses utiles ?

- [Plateforme appels à projets](#)
- [Bloc accueil](#)
- [Formulaire](#)

Pour toute demande d'information concernant l'Appel à candidatures, s'adresser à : admission.auf-mef@auf.org.

Pour tout complément d'information concernant la procédure et l'hébergement :

- [Consulter le site de la MEF](#)
- [Consulter la vidéo de présentation](#)
- [Consulter la FAQ de l'AUF](#)

Consultez l'Appel à candidatures complet et détaillé [ICI](#)